

Info flash n°33

Décembre 2016

Sommaire

1. CAPA promotions du 8 décembre 2016 (déclaration Snes-Fsu ci jointe)
2. Dates importantes

2. Résultats de la CAPA promotions du 8 décembre

La CAPA du 8 décembre a traité des promotions entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017.

Les règles sont les suivantes : à égalité de note, le classement tient successivement compte de l'ancienneté dans le grade, dans l'échelon, du mode d'accès à l'échelon précédent et, en dernier lieu, de la date de naissance.

Cette année, pour le grand choix, le nombre de promouvables est de 31 et 9 ont été promus (7 + une répartition de 2 reliquats).

Pour le choix, le nombre de promouvables est de 19 et 14 ont été promus (11 + une répartition de 3 reliquats).



La répartition par échelon est la suivante :

Grand choix : 30% des promouvables

Echelon	Promouvables	Promus	Barème 1er promu note	Barème dernier promu note
5ème	7	2	17,60	17,60
6ème	2	1	18,60	18,60
7ème	1	0		
8ème	9	3	19,80	19,60
9ème	7	2	20	20
10ème	4	1	20	20
11ème	1	0		

Choix : 5/7ème des promouvables

Echelon	Promouvables	Promus	Barème 1er promu	Barème dernier promu
6ème	3	2	18,40	18,30
7ème	2	2	19,10	18,90
8ème	6	4	19,90	18,90
9ème	4	3	20	19,90
10ème	2	2	20	20
11ème	2	1	20	

Les arrêtés de promotion avec la date de l'avancement arriveront prochainement. Les changements se feront sur la paye de janvier (avec effet rétro actif pour ceux que cela concerne). Les résultats sont sur iProf.

Points abordés abordés par le Snes-Fsu :

- Comment le rectorat recensera les co-psy qui ont exercé en éducation prioritaire afin qu'ils puissent accéder à la classe exceptionnelle car il n'y a pas de pièces administratives qui le prouvent à la différence des enseignants ? Le rectorat ne peut encore répondre à cette question mais nous avons demandé que cette question soit anticipée.
- Nous avons demandé que le rectorat nous transmette le nombre de collègues au 11ème échelon et le nombre de ceux de plus de 3 ans dans cet échelon concernés par un passage à la hors classe en septembre
- Le Snes-Fsu a dénoncé la décision du Ministère de ne pas ouvrir de tableau d'avancement au grade de Dcio cette année 2017.
- Nous avons dénoncé une nouvelle fois, le manque d'information en direction des personnels lorsqu'il y a déménagement d'un CIO et les situations difficiles vécues dans plusieurs CIO (cf déclaration).

2. Dates importantes

La saisie des vœux sur I Prof aura lieu du 17 novembre 12h au 6 décembre 12h.

Dépôt des dossiers médicaux : 6 décembre

Envoi des accusés de réception : 7 décembre

Retour des accusés de réception au rectorat : 16 décembre

Affichage des barèmes : du 10 janvier au 30 janvier

Contestation des barèmes : du mardi 10 janvier au dimanche 22 janvier

Groupe de travail vérification des barème : 23 janvier 2017

CAPN résultats du mouvement inter : 10 mars 2016

CAPA résultats du mouvement intra : 14 juin à 10h

Prochain stage « co-psy/dcio »

organisé par le Snes-Fsu

Mardi 7 février

À la Bourse du travail de Blois

Une convocation suivra